



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

Division des personnels enseignants

DPE 1

Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :

Elisabeth Denis

Marion Bourachon

Tél : 01 64 41 26 22

01 64 41 26 52

Mél : elisabeth.denis@ac-creteil.fr

marion.bourachon@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol

77 000 Melun

www.dsden77.ac-creteil.fr

**Certificat médical confidentiel
à compléter par le médecin traitant généraliste ou spécialiste du patient**

Réservé à l'usage exclusif du médecin du travail de la DSDEN

Document soumis au secret professionnel (à mettre sous pli confidentiel)

Article 226 – 13 du Code Pénal

Nom d'usage :prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance : / ___ / ___ / ___ /

Adresse personnelle :

Pathologie ayant justifié la reconnaissance du handicap



Histoire de la ou des pathologies invalidantes

Diagnostic :

Dates de début des troubles :

Origine, circonstance d'apparition :

compte(s) rendu(s) joint (s) (préciser)

Description clinique

Situation actuelle :

Evolution prévisible :

Traitements, prises en charge thérapeutiques

Nature et durée des traitements en cours (préciser les contraintes liées aux traitements, les effets secondaires) :

Prise en charges régulières :

- Hospitalisations itératives ou programmées

- Autres consultations médicales régulières, spécialisées ou non

- Autres prises en charge paramédicales régulières

- Autre (préciser)

Lien entre la situation médicale et la demande de changement d'affectation

Certificat médical établi le :

Signature et cachet du médecin

**Possibilité de joindre des pièces complémentaires
(bulletin d'hospitalisation ou compte-rendu d'imageries)**